

FOCUS

LAYE PLÂTRERIE



Créé en 1972, l'entreprise intègre régulièrement des groupements momentanés pour répondre aux offres de marché.

Patrick LAYE

Entreprise LAYE PLÂTRERIE



“

Cela fait plusieurs années maintenant que nous travaillons régulièrement en groupement momentané. La plupart du temps, il est composé d'un noyau dur de trois entreprises - plâtrerie, peinture et menuiserie - auxquelles viennent s'ajouter des entreprises suivant les besoins du chantier.

J'exerce depuis plus de 40 ans et la moitié de mes chantiers se situe en région grenobloise. J'ai donc une bonne connaissance des entreprises de la région. On cherchait tous le moyen de pérenniser notre relation avec le client.

Aujourd'hui, sur les 120 personnes que j'emploie, environ un tiers de mon effectif travaille sur des chantiers en groupement.

Puisque chaque chantier est unique, il n'y a pas un groupement identique. Dans notre cas, le mandataire est généralement celui qui détient le lot le plus conséquent. Cela demande un travail supplémentaire mais c'est un gage de qualité qui rassure le client.

En revanche, nous ne prévoyons pas d'intégrer un groupement permanent. En effet, il est préférable pour mon entreprise de rester indépendante. Il n'est pas exclu que je m'associe à d'autres entreprises et c'est une bonne occasion pour étendre mon réseau.

A mon sens, le respect est la qualité primordiale pour la réussite d'un groupement. Il est important de connaître les qualités et les défauts de ses associés mais cela ne suffit pas. Il faut aussi savoir écouter les besoins de ses collègues et apprendre à trouver ensemble les bonnes solutions.

Le travail en groupement ne doit pas être uniquement basé sur la recherche d'optimisation des coûts. C'est la réelle volonté de travailler ensemble qui porte un groupement.

”